

MAIRIE DE FEIGNEUX

4, Grande Rue - 60800 FEIGNEUX
☎ 03 44 59 03 05

Extrait du registre des délibérations de la commune de FEIGNEUX Séance du 31 mars 2012

L'an deux mil douze, le trente et un mars, à dix heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Feigneux, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances.

Présents : BRILLON Catherine, Maire,
CAVALETTI Véronique, WAECHTER Rodolphe, adjoints,
JULIEN Louise, JARDIN Véronique, BEDU Didier, conseillers.

Absents : FAURE Sébastien LEROY Sébastien, HURAUX, Patrice GENON Francis

Pouvoirs : HURAUX Patrice donne pouvoir à Didier BEDU
GENON Francis donne pouvoir à CVALETTI Véronique

Secrétaire de séance : CVALETTI Véronique

Nombre en exercice : 10

Nombre présents : 06

Nombre de votants : 08

Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 16 mars 2012

2011/4 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE FEIGNEUX

Après examen du compte administratif 2011 du service de distribution d'eau potable de Feigneux, présenté par Mme CVALETTI, après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité des présents approuvent ledit compte à savoir:

Section d'exploitation :

Dépenses de l'exercice 2011 : 7 925.58 €

Recettes de l'exercice 2011 : 17 554.72 €

Soit un excédent d'exploitation de : **+9 629.14 €.**

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice 2011 : 0 €

Recettes de l'exercice 2011 : 1 541.11 €

Soit un résultat d'investissement de : + 1 541.11 €

2011/5 : Approbation du compte de gestion 2011 du service public local service de l'eau.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrits de passer dans ses écritures,
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité des présents que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2011/6 : Affectation du résultat de l'exercice du service de distribution d'eau potable de Feigneux 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés décide l'affectation du résultat de clôture de la façon suivante :

R002 : 26 406.58€

2011/7: EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 DU SERVICE D'EAU POTABLE DE FEIGNEUX :

Après examen et après en avoir délibéré, les conseillers, à l'unanimité des présents et représentés votent le budget primitif 2012 du service de distribution d'eau potable de Feigneux selon les modalités suivantes :

Section d'exploitation dépenses/ recettes : 45 761.58€

Dépenses : 45 761.58€

Recettes : R002 : résultat reporté : 26 406.58€

Recettes de l'exercice : 19 355€

Section d'investissement dépenses/recettes : 33 961.58€

Dépenses :

Dépenses totales : 33 961.58 €

Recettes :

Recettes totales : 33 961.58€

BUDGET COMMUNAL.

2011/8 :Examen et vote du compte administratif 2011.

Après examen et après avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité des présents votent le compte administratif 2011 de la commune présenté par Mme CAVALETTI :

SECTION DE FONCTIONNEMENT.

Dépenses de l'exercice 2011 : 226 509.23€

Recettes de l'exercice 2011 : 300 271.22 €

Soit un excédent de fonctionnement de + **73 761.99€**

■ SECTION D'INVESTISSEMENT.

Dépenses de l'exercice 2011 : 137 576.91 €

Recettes de l'exercice 2011 : 77 444.74 €

Soit un déficit d'investissement de : **60 132.17€**

2011/9 : COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE DE FEIGNEUX 2011 .

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité des présents et représentés que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2011/10 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 :

Après examen et après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité des présents décident l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 suivant les modalités suivantes :

- R002 : Report en fonctionnement : 111 631.81€
- Solde d'exécution d'investissement reporté : R001 : 21 971.05€
- Restes à réaliser d'investissement : besoin de financement : 120 872.87€

L'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2011 au budget primitif 2011 s'effectue de la façon suivante :

- R002 : 111 631.81€
- R 1068 : 98 901.82 €

2011/11 : EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012:

Après examen et après en avoir délibéré, les conseillers, à l'unanimité des présents et représentés, votent le budget primitif de la commune : (voir annexe 1)

Les nouvelles opérations inscrites en investissement sont :

- Matériel, mobilier, outillage : 5 000€
- PLU (nouveau crédit) : 2 700 € + RAR 17 835.49€
- Renforcement réseau électrique: 150 000€
- Achat parcelle rue de la Vallée: 20 000€
- Equipement cimetière : 6000€
- Etude sécurité RD 50 : 19 000€

2011/12 :VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2012.

Mme CVALETTI présente le tableau des taxes locales proposé par les services fiscaux pour l'année 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents et représentés de ne pas augmenter le taux des taxes

- Taxe d'habitation → 21.57 %
- Taxe sur le foncier bâti → 10.97 %
- Taxe sur le foncier non bâti → 28.81 %
- CFE → 18.17% (ancienne taxe professionnelle)

Pour un produit fiscal attendu de **135 583€**

Aussi, il est rappelé qu'un prélèvement d'un montant de 31 773€ doit être prévu au compte 739116. Cette somme correspond au prélèvement GIR : garantie individuelle de ressources : « un dispositif de fonds de garantie individuelle de ressources afin de compenser les pertes de recettes de chaque collectivité constatées après réforme et après prise en compte de la DCRTP » (recette liée à la réforme de la taxe professionnelle).

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés de ne pas procéder à l'augmentation des taux proposés avec un produit fiscal attendu pour la commune de 135 583€- 31 773€= **103 810€**

2011/13 :Participations financières votées au budget primitif 2012 à l'article 65738 : autres organismes publics.

L'inscription budgétaire proposée à l'article 65738 est 3 600€ dont :

- SAGEBA : 2 148.74€
- CAF régularisation suite à un trop perçu lié au ALSH/périscolaire : 1371€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés acceptent ladite inscription à l'article 65738.

Fin de séance 11h50.